

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tenue à la salle des Loisirs de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant, le samedi 7 novembre 2015 à 13 h à laquelle assistaient :

Monsieur le Maire Hugh Scott

Madame la Conseillère :	Madame Louise Royer
Messieurs les Conseillers :	Monsieur Peter Richardson
	Monsieur Neal Rankin
	Monsieur Charles de Broin
	Monsieur Jean Cloutier

Était absent : Monsieur le conseiller Brian Bertram.

Assiste également à la séance Monsieur Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier.

CONVOCATION

La séance se tient selon les dispositions du *Code Municipal du Québec*. Tous les membres du conseil ayant été convoqués dans les délais fixés par le *Code Municipal du Québec*. Les membres présents formant quorum et consentant à la tenue de la présente séance, conformément au *Code Municipal du Québec*. Monsieur le maire Hugh Scott, président la séance, la déclarant légalement convoquée, procède à l'ouverture de la séance.

1. Constatation du quorum

À 13 h 06 le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte.

2. Résolution 2015-11-095 – Adoption de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par :	Madame Louise Royer
APPUYÉ par :	Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour qui suit :

1. Constatation du quorum et légalité de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (limitée à un maximum de 15 minutes);
4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 octobre 2015;

5. Ratification des paiements exécutés par chèque;
6. Rapport du maire concernant les activités du conseil des maires de la MRC des Laurentides;
7. Rapport du maire concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant;
8. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;
9. Avis de motion :
10. Adoption de règlement :
 - 10.1. Projet de règlement 2015-05 modifiant le règlement 2015-02 sur les dérogations mineures;
 - 10.2. Projet de règlement 2015-06 modifiant le règlement 2013-003 relatif au zonage afin de corriger la numérotation de l'article 4 et modifier les limites des zones P1 et Va-1;
 - 10.3. Projet de règlement 2015-07 modifiant le règlement 2013-004 relatif au lotissement afin de corriger l'article 3.4.2;
11. Projets de résolution :
 - 11.1. Nomination d'un membre au comité consultatif en urbanisme;
 - 11.2. Demande d'utiliser les terres de publiques – délégation de signataire;
 - 11.3. Révision du site Web – Attribution de contrat;
12. Rapport des comités
 - 12.1 Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 octobre 2015;
 - 12.2 Comité consultatif d'urbanisme – ;
13. Correspondance – dépôt;
14. Affaires nouvelles – *aucune*;
15. Période d'intervention des membres du conseil;
16. Période de questions d'ordre générale aux citoyens (limitée à 15 minutes);
17. Clôture et levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (période limitée à un maximum de 15 minutes).

4. Résolution 2015-11-096 - Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 octobre 2015.

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 octobre 2015, avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent en avoir pris connaissance :

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

- a) Que le secrétaire-trésorier soit, et il est par les présentes, dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 octobre 2015;
- b) Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 octobre 2015 soit et il est par les présentes ratifié et adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Résolution 2015-11-097- Ratification du journal de décaissement

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER le journal de décaissements pour la période du 1^{er} octobre au 31 octobre 2015 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de 42 996,68 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour acquitter les dépenses ci-dessus.

Martin Paul Gélinas, LL. L., D. D. N.
Secrétaire-trésorier

6. Rapport verbal du Maire suppléant concernant les activités du conseil des maires de la MRC des Laurentides.

7. Rapport du Maire suppléant concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et dépôt de l'ordre du jour de la dernière séance de même que celui de la séance à venir.

8. Résolution 2015-11-098 – Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.

CONSIDÉRANT l'exposé du Maire sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'il entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2^e alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neal Rankin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU :

DE MANDATER le Maire ou le maire suppléant, à prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les sujets énumérées à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 9 novembre 2015, du 26 novembre et du 8 décembre 2015 déposé par le Maire séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 Avis de motion : aucun

10 Adoption de règlements :

10.1 Résolution 2015-11-099 Projet de règlement 2015-05 modifiant le règlement 2015-02 sur les dérogations mineures.

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin

Et RÉSOLU :

QUE le projet de Règlement 2015-05 – modifiant le règlement 2015-02 sur les dérogations mineures, soit et est adopté; et,

DE TENIR, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*, une assemblée publique de consultation relativement audit règlement 2015-05 – Projet de règlement modifiant le règlement 2015-02 sur les dérogations mineures, à son contenu et aux conséquences de son adoption, le samedi 19 décembre 2015, à 9h45, soit au moins quinze (15) jours après la publication de l'avis public requis.

10.2 2015-11-100 Règlement 2015-06 modifiant le règlement 2013-003 relatif au zonage afin de corriger la numérotation de l'article 4, de modifier les limites des zones P1 et Va-1 et créer la zone Va-18.

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin

ET RÉSOLU :

QUE le projet de Règlement 2015-06 – modifiant le règlement 2013-003 relatif au zonage afin de corriger la numérotation de l'article 4 et de modifier les limites des zones P1 et Va-1, soit et est adopté; et,

DE TENIR, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*, une assemblée publique de consultation relativement audit règlement 2015-06 – modifiant le règlement 2013-003 relatif au zonage afin de corriger la numérotation de l'article 4 et de modifier les limites des zones P1 et Va-1, à son contenu et aux conséquences de son adoption le samedi 19 décembre 2015, à 9 h 45, soit au moins quinze (15) jours après la publication de l'avis public requis.

Le vote est demandé par Madame la conseillère Louise Royer

Résultat du vote :

Pour : 2

Contre : 3

L'ADOPTION DU RÈGLEMENT EST REJETÉE

Avis de motion – Règlement 2015-08 modifiant le règlement 2013-003 relatif au zonage afin de corriger la numérotation de l'article 4 et de modifier les limites des zones P-1 et Va-1 et créer la zone Va-18.

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Jean Cloutier qu'à une séance subséquente, il sera déposé un projet de règlement modifiant le règlement 2013-003 relatif au zonage aux fins suivantes :

- a) Corriger la numérotation de l'article 4 ;
 - b) Modifier les limites des zones P1 et Va1 afin d'inclure dans la zone P1 tous les immeubles ayant une vocation publique et non résidentielle, et réciproquement de d'exclure ces mêmes terrains de la zone Va-1 ; et,
 - c) De créer la Zone Va-18
-

10.3 Résolution 2015-11-101 Règlement 2015-07 modifiant le règlement 2013-004 relatif au lotissement afin de corriger l'article 3.4.2.

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYÉ par : Madame la conseillère Louise Royer

ET RÉSOLU :

QUE le projet de Règlement 2015-07 – modifiant le règlement 2013-004 relatif au lotissement, soit et est adopté; et,

DE TENIR, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), une assemblée publique de consultation relativement audit au lotissement, à son contenu et aux conséquences de son adoption le samedi 19 décembre 2015, à 9h45, soit au moins quinze (15) jours après la publication de l'avis public requis.

11.- Projets de résolution :

11.1 Résolution 2015-11-102 – Nomination d'un membre du comité consultatif en urbanisme

ATTENDU le règlement numéro 2015-001 concernant la formation du comité consultatif d'urbanisme ;

ATTENDU QUE le règlement prévoit à son article 2,2 a) que le conseil nomme, par résolution, trois (3) membres du comité parmi les résidents de la municipalité ;

ATTENDU QU'il y a nécessité de nommer un quatrième citoyen comme membre du CCU :

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU à l'unanimité du conseil que :

Le conseil de la municipalité nomme Madame Paula Gray comme membre du Comité consultatif d'urbanisme.

Le vote est demandé par Monsieur le conseiller Jean Cloutier.

Pour : 4
Contre : 1

LA RÉSOLUTION EST ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

11.2 Résolution 2015-11-103 - Demande d'autorisation d'utiliser les terres publiques

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles afin de légaliser et d'enregistrer le parc linéaire du Centenaire de même que pour aménager un stationnement en bordure du chemin Thomas-Robert;

il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin

Et RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur-général à produire une demande d'utilisation du territoire public pour le compte de la municipalité aux fins afin de légaliser et d'enregistrer le parc linéaire du Centenaire de même que pour aménager un stationnement en bordure du chemin Thomas-Robert..

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(13 :30- Incidence : Monsieur Charles De Broin déclare avoir un intérêt dans le prochain sujet inscrit à l'ordre du jour, quitte son siège.)

11.3 Résolution 2015-11-104 - Révision du site Web – attribution de contrat

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de moderniser le site internet de la municipalité afin de tenir compte du développement technologique survenu en ce domaine depuis la mise en service du site actuel;

CONSIDÉRANT les demandes de propositions effectuées par le directeur général;

CONSIDÉRANT les besoins de communiquer plus efficacement avec les citoyens;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général :

il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

Et RÉSOLU

DE RETENIR les services de la firme Rouge Marketing, de Mont-Tremblant, afin de préparer et fournir à la municipalité un site web tel que proposé par le fournisseur au document daté du 26 octobre 2015;

DE VERSER à Rouge Marketing la somme de 8 755 \$ plus les taxes applicables pour les services décrits au devis présentée le 26 octobre 2015; et,

D'AUTORISER le Maire et le directeur général à signer les documents requis pour donner effet aux présentes et émettre les paiements des frais selon l'échéancier prévu au devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour acquitter les dépenses ci-dessus.

Martin Paul Gélinas, LL. L., D. D. N.
Secrétaire-trésorier

(13 :37- Incidence : Monsieur Charles De Broin reprend son siège.)

12. Rapport des comités

12.1 Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 octobre 2015.

12.2 Comité consultatif d'urbanisme – aucun dossier

13. Correspondance – dépôt

14. Affaires nouvelles – Aucune

15. Période d'intervention des membres du conseil – Aucune

16. Période de questions d'ordre général aux citoyens (limitée à 15 minutes)

17. Résolution 2015-11-105 – Clôture et levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée close et levée à 13 h 44.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Hugh Scott
Maire

Monsieur Martin Paul Gélinas
Secrétaire-trésorier